



La 1^{ère} Cie d'Arc de Belfort



a le plaisir de vous inviter pour un
Concours en Salle 2X18 mètres
Championnat départemental 90

Les 04 & 05 février 2017 à Belfort
(Centre Benoit Frachon)

Tir spécial sur cible nature le samedi (règlement joint)

	<u>Samedi</u>	<u>Dimanche matin</u>	<u>Dimanche après midi</u>
<u>Ouverture du greffe</u>	14h00	07h45	12h45
Echauffement à distance 45 mn à 14h15, 08h15, et 13h15.			
<u>Début des tirs</u>	15h00	09h00	14h00

Inscriptions : Adultes : 8 euros (S. V. SV) 14 € si 2 tirs
Jeunes : 5 euros (B. M. C .J) 8 € si 2 tirs

Chèques à libeller à l'ordre de SRB Tir à l'arc

Blasons : Suivant règlement fédéral
(tri-spots sur demande)

Résultats : ils seront proclamés aux environs de 17 heures et seront suivis du pot de l'Amitié.

Buvette et casse-croûte : tout au long de la journée.

Inscriptions : A envoyer à : Dominique Geney 04 Rue de Pologne 70290 Champagny.
E-mail : dominique.geney@wanadoo.fr

Arbitres : samedi Yves Cayot et Joëlle Hilt
Dimanche Claude Bassot et Joëlle Hilt

Bulletin d'inscription

Nom du Club : _____ Responsable : _____

Tél : _____ Adresse mail : _____

A retourner impérativement pour le **02 février** à
 Dominique Geney 04 Rue de Pologne 70290 Champagney
dominique.geney@wanadoo.fr

VEUILLEZ PRECISER VOTRE CHOIX DE BLASON TRISPOT OU 40 CM

N° Licence	Nom et Prénom	Cat	Arme	Tri spot	40	Nature	Samedi	Dimanche		Mise
								Matin	AP	
Total										

Equipe1	Nom et Prénom
1	
2	
3	
4	
Equipe2	Nom et Prénom
1	
2	
3	
4	
Equipe3	Nom et Prénom
1	
2	
3	
4	

Règlement spécial nature

Lors de son concours des 4 et 5 février, la 1^{ère} Compagnie vous propose un tir spécial pour les tireurs nature (arc-droit, chasse, poulies-nu, bare-bow et libre).

Ce tir aura lieu le samedi uniquement.

Dix cibles seront réservées pour ce tir. Les autres étant prévues pour le tir qualificatif. Elles seront placées entre 5 et 18m et seront équipées suivant les distances de « petit gibiers ou petits animaux ».

Le tir s'effectuera en 2 séries de 10 volées et par volée de trois flèches en deux minutes (concours qualificatif pour les autres tireurs). Le décompte des points se fera comme en tir nature (zone tuée ou blessée) sans tenir compte de l'ordre des flèches.

A chaque volée, les archers devront changer de cible.

Le classement se fera par arme et par catégorie (nature) le samedi soir.